



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

GRAND EST

Chambre Métiers et de l'Artisanat Grand-Est

5 Boulevard de la Défense

Espace Partenaires 2ème étage - 57078 Metz Cedex 3

03 87 20 36 80 [www.crma-grandest.fr](http://www.crma-grandest.fr) -

[contact@crma-grandest.fr](mailto:contact@crma-grandest.fr) - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

# Centre de bilan de compétences

04ENR\_FIP\_CBCFC\_27

Code(s) NSF 415 : Développement des capacités  
d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et  
professionnelles

-Décret n°2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016

Numéro de Déclaration d'Activité 44570405157 enregistré auprès du Préfet de la Région Grand-Est.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mise à jour : Janvier 2021

2021 | CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES

## Public :

Tout public

## Niveau d'entrée/ Prérequis :

Aucun

## Statut :

Salariés, demandeurs  
d'emploi, chefs d'entreprise,  
conjoint collaborateurs,  
conjoint associés, créateurs  
d'entreprise

## Durée & accès :

Entre 10 et 24 heures  
d'accompagnement en  
session de 2 à 3 heures  
Accès tout au long de l'année  
après accord de financement

## Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de  
l'Artisanat

4 rue de la Vologne - 54240  
LAXOU - 03 83 95 60 44 -  
[gjaisel@cma-meurthe-et-  
moselle.fr](mailto:gjaisel@cma-meurthe-et-moselle.fr)

40 rue Carnot - 54150 VAL DE  
BRIEY - 03 83 95 60 54 -  
[pwinter@cma-meurthe-et-  
moselle.fr](mailto:pwinter@cma-meurthe-et-moselle.fr)

## Objectif de qualification et résultats attendus :

- Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation réaliste et réalisable assorti d'un plan d'action,
- Faire le point sur son parcours et les acquis de son expérience,
- Identifier, prendre conscience et analyser ses connaissances, compétences, capacités, aspirations professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations.

## Contenu et méthodes pédagogiques utilisés

Méthodologie définie selon 4 phases et assortie d'un suivi post-prestation :

- Phase 1 : Exploration

Analyse de la demande et des besoins, définition des conditions et modalités de déroulement du bilan, étude du parcours personnel / professionnel

## Conditions générales de vente :

Consulter  
en flashant  
ce code



Taux de satisfaction

80%

8 Rue de Clèves – BP 31803 –  
08109 CHARLEVILLE-  
MEZIERES Cedex – 03 24 56  
59 42

[anne-laure.cousin@cma-ardennes.fr](mailto:anne-laure.cousin@cma-ardennes.fr)

**Coût de la formation :**  
**1900 € pour 24 heures**  
**d'accompagnement**

### **Equipements :**

Bureaux équipés  
d'ordinateurs et d'un accès  
à internet

Bureaux accessibles aux  
personnes en situation de  
handicap

**Participants :**  
1 bénéficiaire par session

### **Pour plus de renseignements :**

- Appuis mobilité  
nationale/internationale – Mail :  
non concerné

- Référent handicap – Mail : suivi  
par le référent handicap  
(*information disponible sur notre  
site internet CRMA Grand Est\*/ou  
nous contacter*)

- Autres demandes :

- LAXOU :  
[gjaisel@cma-meurthe-et-moselle.fr](mailto:gjaisel@cma-meurthe-et-moselle.fr)

- VAL DE BRIEY :  
[pwinter@cma-meurthe-et-moselle.fr](mailto:pwinter@cma-meurthe-et-moselle.fr)

- CHARLEVILLE-  
MEZIERES : [anne-laure.cousin@cma-ardennes.fr](mailto:anne-laure.cousin@cma-ardennes.fr)

- Phase 2 : Investigation  
Identification, analyse des compétences, des connaissances, des aptitudes professionnelles et acquis de l'expérience, identification et analyse des motivations, aspirations et intérêts professionnels, recherches documentaires et échanges avec des professionnels, étude de transférabilité des compétences, évaluation de l'employabilité, du travail sur le marché de l'emploi.
- Phase 3 : Conclusion du bilan  
Synthèse globale du bilan, élaboration du projet (identification, analyse de faisabilité, ...), élaboration du plan d'action
- Phase 4 : Rédaction du document de synthèse  
Elaboration de la synthèse du bilan avec l'intéressé(e).

### **Suivi post évaluation**

- Face à face individuel

### **Validation du parcours**

- Remise d'une synthèse écrite décrivant le ou les projets validés pendant le bilan ainsi que le plan d'action correspondant à mettre en œuvre

### **Conditions de réussite et poursuite de la formation :**

- Questionnaire de suivi à 6 mois et à 1 an pour suivre la mise en œuvre du ou des plans d'action

### **Qualification des formateurs :**

- Formateurs professionnels : qualifiés en tant que Psychologue du travail et conseillère en orientation professionnelle